

DeepL
(Impressions parfaitement subjectives)

Moi : Quand la pie pète, le geai ricane.

DeepL : Wenn die Elster furzt, spottet der Eichelhäher.

Moi : Bof, pas terrible...

(bon d'accord, c'est injuste, mais les occasions de sourire sous son masque sont rares en ces temps de pandémie – en même temps, le jour où DeepL maîtrisera l'art du calembour, tout le monde aura du souci à se faire)

Trois mois après réception du message nous informant que la Confédération avait fait l'acquisition d'un certain nombre de licences pour le logiciel de traduction DeepL¹, on trouve enfin le temps de tester ce système au nom vaguement évocateur des films érotiques des années 70. Qu'a-t-il dans le ventre ? Va-t-il nous remplacer ? Dois-je le traiter avec déférence ? Suspense.

Premier essai avec deux lettres à traduire d'anglais en français. Pour le dire sans ambages, le résultat s'étant révélé utilisable à 95 %, peut-être même davantage. Un à zéro pour DeepL – et il nous en coûte de l'admettre. Cela dit, c'était de l'anglais, et il s'agissait de textes dépourvus d'ambiguïtés, à la terminologie simple, à la syntaxe claire, et portant sur un thème archi-connu (les armes à sous-munitions). Fera-t-il aussi bien avec de l'allemand ?

On lui enfourne donc successivement quelques interventions parlementaires et un bout de rapport. *Fazit*, comme on aime à dire de ce côté-ci de la Sarine, et abstraction faite des inévitables absurdités que nous lui pardonnerons d'autant plus volontiers qu'il ne sait pas ce qu'il fait : plutôt bluffant.

Relevons d'abord que notre ami est calibré sur l'Allemagne : par ex., *Bundesgericht* y est systématiquement rendu par *Cour suprême fédérale*. Parfois, c'est plus traître : l'*Administration fédérale des contributions* devient l'*Administration fédérale des impôts*. On sent tout de suite que vigilance et relecture croisée² seront nos alliés indispensables. Relevons ensuite qu'on ne peut pas lui faire confiance pour citer correctement un texte officiel, par ex. un article du Recueil systématique, au point que s'abstenir de vérifier revient quasiment à jouer à la roulette russe.

D'un autre côté, il faut bien admettre que notre nouveau partenaire de jeu nous propose parfois de véritables « traductions » clef en main : lorsqu'il rend par ex. « Wer sind die Unterzeichner dieses Abkommens, an welchem Datum wurde es unterschrieben und was ist der genaue Inhalt? » par « Qui sont les signataires de cet accord, à quelle date a-t-il été signé et quel est son contenu exact ? », on voit mal ce qu'on pourrait objecter. Comptons encore au nombre des points incontestablement positifs sa propension à nous suggérer des solutions surprenantes, auxquelles nous n'aurions pas tout de suite songé, ou sortant de notre ordinaire fédéral, comme l'expression « faire droit » (à une requête, à une demande). Sans doute, comme Linguee, puise-t-il autant dans des traductions que dans des originaux.

Pour le reste, on songe à cet estimable collègue italophone qui faisait valoir qu'il était beaucoup plus ardu de traduire vers l'italien à partir du français que de l'allemand : devant notre surprise, eu égard au cousinage évident qui unit les deux idiomes et qui devrait ainsi lui mâcher en quelque sorte le travail, il expliquait que justement, avec le français, c'était presque trop facile, et qu'on avait tôt fait de produire de l'italien francisé et donc frelaté, sauf à s'imposer une stricte surveillance de tous les instants et à refuser quoi qu'il en coûte de céder à cette pente naturelle qui nous amène parfois à nous contenter d'un résultat, disons, moyen, surtout en fin de journée, surtout lorsque le nombre probable de nos futurs lecteurs est proche de zéro ; tandis que l'allemand était suffisamment éloigné de l'italien pour que sa transposition, qui posait évidemment d'autres difficultés, ne comportât pas en permanence le risque de tomber dans le piège du calque. Eh bien c'est un peu le problème avec les productions de DeepL : même lorsqu'elles ne comportent pas d'aberrations, que la terminologie est la bonne et que la grammaire est correcte, on ressent souvent à les lire comme un sentiment d'étrangeté.

Prenons un exemple : lorsque, pour...

Wie ist es mit dem Interesse der Schweiz zu vereinbaren, dass Steuerdaten trotz Verstosses gegen das Vertrauensprinzip herausgegeben werden? (20.4634)

... il nous propose :

Comment concilier avec les intérêts de la Suisse le fait³ que des données fiscales soient communiquées malgré une violation du principe de confiance ?

¹ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-77610.html> On trouvera le rapport de test au bas de la page. Précisons par ailleurs qu'on ne s'est pas intéressé aux fonctionnalités proposées, notamment celle qui veut qu'on puisse « cliquer sur un mot pour voir les autres traductions possibles ».

² <https://journals.openedition.org/traduire/316>

³ Observons au passage que la rustine « le fait de » révèle presque infailliblement un traducteur désespéré.

... ce n'est pas faux, et pour tout dire ça « passerait », mais ne serait-il pas moins artificiel, pour ne pas dire plus idiomatique, de dire :

Comment peut-on affirmer qu'il est dans l'intérêt de la Suisse de communiquer des données fiscales en réponse à des demandes faites en violation du principe de confiance ?

Autre exemple : pour...

Wie evaluiert der Bundesrat die Gefahr, dass die Anforderungen der Schweiz an Gesuchsteller nicht mehr ernst genommen werden und die selbsterbeigeführte Untergrabung der Glaubwürdigkeit durch Nachahmer ausgenutzt wird? (20.4634)

... DeepL nous propose :

Comment le Conseil fédéral évalue-t-il le risque que les exigences de la Suisse à l'égard des requérants ne soient plus prises au sérieux et que les imitateurs exploitent l'atteinte à la crédibilité qu'ils ont eux-mêmes provoquée ?

... mais sans doute vaut-il mieux pour notre lecteur reconstruire la phrase en nous aidant d'éléments figurant ailleurs dans le texte pour la développer, par ex. comme suit :

Quel est pour le Conseil fédéral le risque que les exigences formulées par la Suisse à l'égard des pays qui lui soumettent une demande d'assistance administrative ne soient plus prises au sérieux et que, face à cette perte de crédibilité que la Suisse ne doit qu'à elle-même, d'autres ne s'engouffrent dans la faille ?

Prenons un titre. Pour...

Behördenverbindliche Planungsinstrumente nur mit Vernehmlassung erlassen (20.4700)

... DeepL nous donne :

Les instruments de planification qui sont contraignants pour les autorités ne devraient être publiés qu'après consultation

Outre que cette formulation ne répond guère aux exigences formelles applicables en français à un titre, il manque – on s'en aperçoit en lisant l'entier du texte – la précision « par le Conseil fédéral » (car des consultations sont organisées à des échelons inférieurs), et une imprécision en allemand ne saurait justifier une absence de clarté en français :

Instrumente de planification contraignants pour les autorités. Organisation d'une consultation par le Conseil fédéral

Un petit dernier pour la route ?

Emissionsminderungen allein genügen nicht mehr, um die Klimaziele von Paris und das Schweizer Klimaziel, den Treibhausgasausstoss bis 2050 auf Netto-Null abzusenken, zu erreichen. (20.4719)

DeepL :

Les réductions d'émissions ne suffisent plus à elles seules pour atteindre les objectifs climatiques de Paris et l'objectif climatique suisse de réduction des émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici 2050.

Traduction améliorée, avec introduction d'un vrai sujet :

Si nous voulons atteindre les objectifs climatiques de Paris et l'objectif climatique que s'est assigné la Suisse de réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici à 2050, il ne suffit plus de réduire les émissions.

On voit là, sans méconnaître les services qu'il peut nous rendre par ailleurs, les limites de notre compagnon numérique : prisonnier de la phrase, limité strictement par ce que celle-ci lui donne, incapable de puiser ailleurs dans le texte ou dans une documentation extérieure pour préciser ou améliorer (mais justement, cela supposerait de comprendre le sens du texte), il ne peut que jouer aux legos, une brique après l'autre.

Maintenant, quoi qu'on puisse penser de DeepL, il est là. Allons-nous nous transformer en « post-éditeurs » ? On n'en sait rien (même si on trouverait ça dommage pour la profession), mais tordons quand même le cou à la dénomination de « post-édition », bêtement calquée sur l'anglais « post-editing » : « to edit », ce n'est pas « éditer », c'est « revoir », « remanier ». Et comme on revoit ou remanie toujours après, jamais avant, « post » est ici pléonastique et donc de trop. Comme le résume Maurice Rouleau sur son excellent blog⁴ : « La *post-édition* n'est en fait rien d'autre que ce que, jusqu'à tout récemment, on appelait *révision*. »⁵

Tout bien pesé, on aime bien DeepL, surtout quand on s'est couché tard la veille (car la critique est plus aisée que l'art, qui, lui, comme chacun sait, est difficile), ou que décidément l'inspiration ne vient pas (pourquoi un traducteur ne pourrait-il pas lui aussi avoir l'angoisse de la page blanche ?).

Mais, pour tout dire, et de manière peut-être paradoxale, on ne confierait cet outil qu'à un traducteur professionnel et suffisamment averti des dangers que son usage comporte.

⁴ <https://rouleaum.wordpress.com/2019/11/18/traducteur-une-profession-depassee-1-de-2/> Voir billet 2 sur 4.

⁵ Si l'on tape « post-édition » dans un moteur de recherche bien connu, on constate cependant que la tendance est à distinguer entre la post-édition, comprise comme la révision d'un texte traduit automatiquement, et la révision, vue comme la relecture d'un texte rédigé ou traduit par l'homme.